

Orléans, le 15 décembre 2023

Accueil des professionnels, logements étudiants, projets innovants **Le Département poursuit la mise en œuvre du Plan Priorité Santé**

L'assemblée départementale a voté en session le renouvellement de l'appel à projets **Santé Innovations Loiret en 2024**. Ce dispositif soutient des projets innovants facilitant l'accès aux soins des Loirétains. Par ailleurs, de nouveaux partenariats sont conclus pour développer le guichet d'attractivité Cap Loiret Santé et l'offre de logements étudiants.

L'appel à projets *Santé Innovations Loiret* est désormais identifié par les acteurs loirétains de la santé (23 projets financés depuis 2019). Il accompagne les expérimentations et nouvelles méthodes utiles aux Loirétains, telles que les numéros de téléphone dédiés aux soins non programmés ou des parcours thérapeutiques ciblés (adolescents diabétiques, covid long..).

En 2024, le dépôt des dossiers sera possible jusqu'au 29 avril. La subvention est plafonnée à 8000 € en investissement et à 5000 € par an en fonctionnement pendant 3 ans. L'enveloppe annuelle de l'appel à projets est de 80 000 €.

En 2023, le Département a sélectionné ces 4 projets (49 500 sur 3 ans) : des ateliers pour la prévention des Lombalgies par la CPTS Orléanaise (15 500 €), l'organisation de parcours santé par le CCAS de Fleury-les-Aubrais (4000 € sur 2 ans), des permanences sport santé dans les Maisons de Santé, par la Profession Sport & Loisirs 45 (11 500 € sur 2 ans) et de la rééducation par l'escalade par le SISA Porte Madeleine (18 500 € sur 3 ans).

En 2022, 11 dossiers ont été subventionnés pour un montant total de 110 000 €, parmi lesquels [les numéros dédiés aux soins non programmés](#), un meilleur suivi des patients isolés souffrant d'un covid long, la mise à disposition de professionnels pour libérer les médecins des missions administratives, un parcours thérapeutique pour les adolescents atteints du diabète type 1...

Un kit d'ameublement pour les logements des communes destinés aux étudiants

Afin d'offrir les conditions de logement suffisantes et attractives aux étudiants en santé, dont le nombre va croître dans les prochaines années, le Département a approuvé en session le financement de kits complets d'installation et d'ameublement pour les logements vacants des communes/EPCI. Le Département propose déjà 16 places dans les logements de fonction de ses collèges et cartographie toute l'offre de logement destinée aux étudiants.

4 nouveaux partenariats dans le cadre du guichet unique d'attractivité Cap Loiret Santé

Les communautés professionnelles territoriales de santé de Sologne, du Gâtinais Montargois, de l'Est Orléanais et l'Institut de Formations Paramédicales du Loiret rejoignent le service Cap Loiret Santé du Département, qui vise à répondre à tous les besoins des étudiants et professionnels de santé arrivant dans le Loiret. 6 agents se relaient et de nombreux partenaires participent à rendre visible ce guichet unique, à organiser des événements d'accueil et des activités découverte du département. Informations et partenaires sur caploiretsante.fr.

Accueillir, fidéliser et recruter les étudiants présents en études ou en stages dans le Loiret, offrir un lieu de vie et d'exercice épanouissant pour les professionnels, tels sont les engagements du **Plan Priorité Santé Loiret 2023-2027** mis en œuvre par le Département.

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr